

Le 11 décembre 2014

**Objet : Appui au document intitulé : *Avis au ministre de l'éducation, du loisir et du sport* présenté par la Commission Scolaire des Patriotes en date du 2 décembre 2014.**

Monsieur le Ministre Bolduc,

Nous désirons vous faire part de nos préoccupations concernant le projet de redécoupage du territoire de la Commission Scolaire des Patriotes. Les élèves de l'école primaire Le Rucher habitent à Sainte-Julie. Nos étudiants de 6<sup>ème</sup> année vont poursuivre leurs 3 premières années d'éducation secondaire à l'école secondaire du Grand Coteau, situé également à Sainte-Julie.

Dépendamment du cheminement choisi par ces étudiants, la majorité d'entre-eux poursuivent leur parcours scolaire à l'école secondaire du Mont Bruno situé à Saint-Bruno (qui offre les services en adaptation scolaire et régulier), ou à l'école secondaire de Mortagne située à Boucherville (qui offre les services en adaptation scolaire, un volet sport-études ainsi qu'un programme d'éducation internationale). Ces deux écoles secondaires sont les établissements les plus près de la ville de Sainte-Julie.

Avec le projet de redécoupage de la Commission Scolaire des Patriotes, nos élèves de 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> secondaire devront aller, au plus près, à Beloeil ou à Mont Saint-Hilaire pour poursuivre leur cheminement scolaire. Nous sommes particulièrement préoccupés par nos élèves HDAA qui n'auront que l'école secondaire Polybel, situé à Beloeil, pour les accueillir. Le sentiment d'appartenance de nos élèves envers leur communauté mérite pleine considération, tout comme leur bien-être physique et psychologique. Ce projet de redécoupage amènerait nos enfants à s'éloigner considérablement de leur milieu de vie, ce qui pourrait influencer négativement leurs apprentissages.

La ville de Sainte-Julie est reconnue pour sa politique familiale où les familles sont au cœur des préoccupations du conseil municipal<sup>1</sup>. Il n'est donc pas surprenant de constater que plusieurs jeunes familles s'y installent (l'âge moyen étant de 38,8 ans<sup>2</sup>) et qu'une augmentation d'enfants d'âges préscolaire et primaires y est observée<sup>3</sup>. Ces jeunes vont fréquenter nos écoles et nous devons être en mesure de leur assurer le maintien de l'accès à des services éducatifs de qualité. Il apparaît évident que les déplacements d'élèves qu'engendreraient le redécoupage, couplé aux nombres

<sup>1</sup> [Pour la famille julivilloise, publié sur le site web de la Ville de Sainte-Julie](#)

<sup>2</sup> [Profil statistique, publié sur le site web de la Ville de Sainte-Julie](#)

<sup>3</sup> [Bulletin Statistique Régional, Édition 2014, Montérégie](#), Institut de la statistique du Québec, p.5

grandissants d'élèves dans les villes, comme Sainte-Julie, qui demeureraient dans la Commission scolaire des Patriotes, nécessiteront des investissements importants pour agrandir et/ou construire de nouvelles écoles pour maintenir l'accessibilité à une éducation de qualité.

C'est donc dans cet esprit que le conseil d'établissement de l'école Le Rucher a adopté la résolution ci-jointe, lors de sa séance extraordinaire du 8 décembre 2014. Par cette résolution, nous manifestons notre appui à l'avis que vous avez reçu de la part de la Commission Scolaire des Patriotes. Nous n'envisageons aucune économie possible par ce redécoupage mais plutôt des investissements majeurs à court et moyen terme, ce qui se traduirait par une hausse de taxes, tant scolaires que provinciales. Aussi, nous considérons que le bien-être, et l'accessibilité de nos enfants à des établissements d'enseignement adaptés à leurs besoins, sont compromis par ce projet de redécoupage du territoire de la Commission Scolaire des Patriotes.

Nous espérons que nos arguments sauront éclairer votre réflexion et nous comptons sur une réponse favorable de votre part quant à l'avis que vous a fait parvenir la Commission Scolaire des Patriotes.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Ministre, nos sentiments distingués.

Madame Isabelle Langlois  
Présidente du conseil d'établissement de l'école Le Rucher

c.c. M. Joseph Atalla, directeur général de la C. S. des Patriotes  
Mme Suzanne Roy, Mairesse de Ste-Julie  
M. Stéphane Bergeron, député comté de Verchères  
Membres du Conseil d'établissement de l'École Le Rucher de Ste-Julie